



Principe Directeur: Valeur de l'activité autonome

NORMALISATION DU RÔLE ET DES GESTES DE L'ÉDUCATRICE

Isabelle Lamarre



CPE Les Petits Semeurs

3565 Pierre-Thomas-Hurteau, Longueuil (Saint-Hubert) Qc.

J3Y 8Y4

Tél. 450 455-2074

Les documents sur la normalisation du rôle et des gestes de l'éducatrice ont pour but l'amélioration constante des pratiques éducatives. Ces normes établissent le cadre de travail dans lequel la professionnelle de l'éducation opère en centre de la petite enfance. Elles sont pensées et rédigées en fonction d'une approche qui se veut éclectique et surtout en respect du programme éducatif des services de garde du Québec que nous appellerons le « programme éducatif des milieux d'éducation de la petite enfance » afin d'éliminer le terme « service de garde » qui fait référence à la simple action de protection et de surveillance. Ainsi le personnel de nos centres de la petite enfance (CPE) ne sont pas des gardiennes mais bien des professionnelles de la petite enfance. Elles ont comme mandat de voir à l'épanouissement des jeunes enfants sous leurs responsabilités en veillant au développement harmonieux de chacun d'eux. Elles ont la préoccupation de veiller au dépistage d'irrégularités dans le développement de certains enfants et d'en faire part aux pédagogues du milieu.

Le travail de l'éducatrice étant essentiel à la réalisation de la mission première du (CPE), les normes ont pour objectif premier d'assurer la cohérence dans l'exécution du travail de celle-ci. Ces normes de travail ne sont pas statiques. Elles évoluent avec la pratique et peuvent être modifiées par l'équipe de gestion lorsqu'elles sont remises en question par les pédagogues et le personnel d'éducation qui l'évalue constamment à travers la pratique quotidienne. Toutes modifications à ces documents sont préalablement soumises à l'équipe de direction et seulement ceux-ci ont le pouvoir de les rendre effectives. Lorsqu'il y a modifications, la direction les diffuse largement et ces modifications prennent effet à cette date.

Comme le programme éducatif et la plate forme pédagogique du CPE, les normes doivent être perçues comme une procédure de travail et le personnel d'éducation doit s'y conformer. Pour les soutenir la direction offre de la formation continue qui est préparée et donnée par les pédagogues du milieu. L'amélioration de la pratique éducative est l'affaire de tous et la cohérence des pratiques est garante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Rédaction :	Isabelle Lamarre	Agente de soutien pédagogique
Collaboration :	Roland Cyr	Directeur Général
Révision et Correction :	Véronica Dietrich	

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
#ISBN : 978-2-924798-02-7 (version imprimée)
#ISBN : 978-2-924798-03-4 (PDF)

CPE Les Petits Semeurs. Publier le 1^{er} février 2017

Qu'est-ce que l'activité autonome?

Pour comprendre ce qu'est l'activité autonome, il faut d'abord définir le concept d'autonomie. Par définition, l'autonomie est la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite. Elle est aussi synonyme de liberté et d'indépendance. Elle constitue un besoin essentiel de l'être humain pour qu'il soit en mesure d'accomplir des actions par lui-même sans dépendre d'autres personnes.

Selon Judit Falk, l'autonomie commence dès la naissance mais prend une forme particulière à chacun des stades de développement. Les premières expériences d'autonomie apparaissent chez le nouveau-né, dans toute activité qu'il initie sans l'intervention directe des adultes et qui est motivée par le plaisir et l'envie d'agir.

Pour l'enfant, faire quelque chose « seul » ne veut pas nécessairement dire qu'il est autonome puisque l'acquisition de l'autonomie est progressive. L'éducatrice du Centre de la Petite Enfance (CPE) tend par ses attitudes à ce que l'enfant développe son autonomie, tout en l'accompagnant selon son rythme. Elle sait que la motricité et l'activité autonome sont les modes privilégiés par lesquels l'enfant s'exprime. Elles jouent un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Celui-ci va devoir faire des choix selon ses goûts et selon ce qu'il est capable de faire par lui-même et pour lui-même. Il peut entreprendre de façon spontanée une activité qui l'intéresse et qui doit être une source de plaisir sans cesse renouvelée.

L'activité spontanée est initiée par l'enfant. L'éducatrice n'a pas besoin de le faire jouer. L'enfant est libre de son activité et il s'occupe soit à observer son entourage, soit à rêver, jouer, se déplacer, explorer son corps et accomplir divers exploits parce qu'il en a envie.

*« L'enfant est libre de conduire ses propres expériences, cette autonomie lui permet de s'exprimer librement, d'expérimenter les effets de ses actions et d'en tirer des enseignements, d'identifier ses possibilités et ses limites personnelles, d'agir sur le monde qui l'entoure, de l'influencer, de progresser vers l'intégration sociale ».*¹

Pourquoi favoriser l'activité autonome?

Un enfant apprend d'abord spontanément en expérimentant, en observant, en imitant et en interagissant avec les autres grâce à sa propre motivation et à ses propres aptitudes. Il est le premier agent de son développement; l'éducatrice, elle, l'accompagne et le soutient dans cette exploration qui conduit à l'autonomie.

En favorisant l'activité autonome, l'éducatrice laisse à l'enfant la possibilité d'agir, de choisir et d'initier lui-même son activité selon son intérêt et son humeur du moment. L'enfant peut choisir du matériel, décider de son utilisation, l'explorer avec tous ses sens et le transformer à sa manière. Ainsi, il peut mener son activité selon son désir, aller au

¹ Judith Falk, Pédiatre, Association Pikler Lóczy France, Les fondements d'une vraie autonomie chez le jeune enfant, Article No.81 Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 2003.

bout de ses expériences avec plaisir tout en développant ses compétences et son autonomie. Tout est possible à partir du moment où l'enfant n'est pas contraint.

Lorsqu'on donne à l'enfant la liberté de mouvement et qu'on respecte son rythme, il présente à chaque étape de son développement le même degré d'activité, d'attention et d'adresse. L'enfant ne passe pas, en grandissant, de la maladresse à l'adresse, ni de la passivité à l'activité, mais il possède naturellement, dès sa naissance, une capacité et des aptitudes qui lui permettent d'accomplir des tâches de plus en plus complexes à mesure qu'il franchit une étape plus avancée de son développement.

*« L'important est bien qu'il passe, par lui-même, par toutes les étapes intermédiaires pour bien «assoir» les nouvelles acquisitions et non qu'il y parvienne plus rapidement ».*²

Comment mettre en place l'activité autonome?

Le mouvement est un besoin fondamental chez l'enfant. Pour être actif et jouer pleinement, celui-ci a besoin de se sentir en sécurité et de voir ses principaux besoins corporels satisfaits. Guidée par l'observation et l'attention portée aux besoins de chaque enfant, l'éducatrice aménage un cadre de jeu, met du matériel à la disposition des enfants et crée ainsi un espace qui favorise l'activité de chacun au sein du groupe. Les enfants sont totalement libres de leurs mouvements tout en étant protégés des dangers. Chaque enfant peut décider du début et de la fin de son activité. Il peut l'interrompre pour peut-être la reprendre plus tard ou simplement passer à une autre. Il peut osciller, selon son intérêt du moment, entre des activités de grands mouvements moteurs, de manipulation et d'expérimentation, et des périodes de rêverie, de pause ou de repos.

*« Le bébé laissé libre d'agir se saisit des nouvelles possibilités apportées quotidiennement par la maturation de son système sensori-moteur, il les découvre à petit pas, s'exerce à les maîtriser et, ce faisant, se prépare au prochain pas, devenant de cette façon agent actif de la continuité de son développement et d'une bonne intégration des acquis. [...] L'important est que chaque acquisition puisse s'exercer longuement pour s'établir avec fermeté et sécurité avant de faire le pas suivant ».*³

Comment entrer en relation avec l'enfant à travers l'activité autonome?

Le respect de l'activité libre de l'enfant demande un suivi attentif de l'éducatrice, basé sur des connaissances et des observations. Celle-ci doit considérer l'activité autonome comme une valeur importante pour le présent et l'avenir de l'enfant. Le rôle de l'éducatrice est de placer l'enfant dans des conditions où il peut se développer sur tous les plans dans un climat de sécurité et de confiance. Elle est toujours à proximité, il

² Anna Tardos, Psychologue et Myriam David, Pédiopsychiatre, Association Pikler Lóczy France, Quelques résultats de recherche sur le contenu et la structuration de l'activité spontanée de l'enfant au cours des dix-huit premiers mois, Article No.53, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 1987.

³ Anna Tardos, Psychologue et Myriam David, Pédiopsychiatre, Association Pikler Lóczy France, De la valeur de l'activité libre du bébé dans l'élaboration du self, Article No.54, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 1991.

existe entre elle et l'enfant une relation à distance avec, par moments, des interactions visuelles ou des échanges de paroles ou de sons. Elle partage avec lui l'intérêt et le plaisir de son activité, ce qui lui permet de constater ses progrès. Sa présence est essentielle pour accompagner l'enfant, le soutenir dans son exploration et favoriser sa participation active.

*« L'important est moins que l'enfant puisse la voir tout le temps, que de pouvoir sentir et imaginer sa présence, savoir par expérience qu'elle est là, qu'il peut compter sur elle s'il a besoin d'elle et qu'elle reste disponible. [...] elle lui transmet à distance, sans ambigüité, le message qu'elle est là, qu'elle l'entend, [...], sans pour autant l'oublier pendant qu'il joue de son côté ».*⁴

Il convient de souligner l'importance d'une attitude de respect de la part de l'éducatrice envers l'activité de l'enfant. *« Toutes nos actions pour favoriser ses activités sont imprégnées d'un contenu qui ne peut qu'enrichir la personnalité, la sécurité affective et la conscience de la valeur de soi de l'enfant ».*⁵

⁴ Anna Tardos, Psychologue et Myriam David, Pédiopsychiatre, Association Pikler Lóczy France, Quelques résultats de recherche sur le contenu et la structuration de l'activité spontanée de l'enfant au cours des dix-huit premiers mois, Article No.53, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 1987.

⁵ Anna Tardos, et Agnès Szanto, Psychologues, Association Pikler Lóczy France, Qu'est-ce que l'autonomie dès le premier âge?, Article No.51, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 1984.

Référence et suggestions de lecture :

DAVID, Myriam et APPELL Geneviève. Lóczy ou le maternage insolite. – Paris : Éditions Érès, 2008. – 262p. (1001BB 94).

FALK, Judit. – « Les fondements d'une vraie autonomie chez le jeune enfant »
Association Pikler Lóczy – France, Pour une réflexion sur l'enfant, n° 81, 2003.

TARDOS, Anna. – « Les tâches de l'adulte concernant l'activité ludique de l'enfant »
Association Pikler Lóczy – France, Pour une réflexion sur l'enfant, n° 47, 1975.

TARDOS, Anna et SZANTO, A. – « Qu'est-ce que l'autonomie dès le premier âge »
Association Pikler Lóczy – France, Pour une réflexion sur l'enfant, n° 51, 1984.

TARDOS, Anna et DAVID, Myriam – « Quelques résultats de recherche sur le contenu et la structuration de l'activité spontanée de l'enfant au cours des dix-huit premiers mois »
Association Pikler Lóczy – France, Pour une réflexion sur l'enfant, n° 53, 1987.

Association Pikler Lóczy de France, pour une réflexion sur l'enfant – L'activité libre du jeune enfant. Paris, Elsevier Masson, 2008 – 66p.

Jaquet-Travaglini Paulette, Caffari-Viallon Raymonde et Dupont Alain – Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche, une démarche d'équipe. Suisse, édition des deux continents, 2003 – 227p.